Document generated on 10/12/2024 3:59 a.m.

Journal des traducteurs
Translators' Journal

Palmarès 1964

Jeanne Grégoire

Volume 9, Number 2, 2e Trimestre 1964

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1061316ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1061316ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)
2562-2994 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Grégoire, J. (1964). Palmarès 1964. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, *9*(2), 56–57. https://doi.org/10.7202/1061316ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1964

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'ACTUALITÉ

★

¶ L'INSTITUT DE TRADUCTION

Au cours de 1963, le Gouvernement a jugé opportun d'instituer une commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme au Canada. Mais la coexistence de deux langues fait depuis longtemps l'objet des préoccupations de certains organismes tel que l'Institut de Traduction. En effet, depuis vingt-quatre ans, cet institut se consacre à la formation de ceux et celles qui ont à servir de trait d'union entre les anglophones et les francophones. L'Institut de Traduction, qui est affilié à l'Université de Montréal, dispense un cours régulier de trois ans. Les étudiants y sont admis et classés d'après un concours d'entrée.

A l'ouverture des cours en octobre 1963, l'Institut comptait 218 élèves inscrits et répartis en 4 classes de Première Année, 2 classes de Deuxième, et 2 classes de Troisième. Cette inscription indique de la continuité dans la courbe de développement de l'Institut.

Cette année, le corps professoral comprend trois nouveaux membres. Ce sont MM. Léopold Hébert-Rollet, B.A., Edward Lapierre, B.A., et Léon Rodts, diplômé de l'Ecole normale secondaire catholique (Inst. Pie XII) et régent en langues germaniques.

Afin de mieux préparer nos diplômés à répondre aux besoins sans cesse changeants et croissants de la profession, la Direction de l'Institut a transformé quelque peu le programme et a renouvelé entièrement ses séries d'exercices.

En général, les étudiants montrent beaucoup d'intérêt à leurs études. Ils assistent assidûment à leurs cours et exécutent fidèlement les travaux personnels qui leur sont assignés. Un grand nombre manifestent un louable souci de perfectionnement en empruntant régulièrement des volumes à la bibliothèque et en assistant fréquemment aux séances d'études de la Société des Diplômés qui a bien voulu leur consentir cette participation à ses activités.

Magdelhayne BUTEAU

¶ PALMARÈS 1964

L'activité de l'Institut de Traduction se poursuit sans relâche avec un dynamisme renouvelé chaque année. Les cours connaissent une vitalité accrue en raison du nombre des inscriptions sans cesse grandissant, et de l'intérêt que manifestent les étudiants par leur travail, leur assiduité aux cours et leur succès aux examens annuels.

Le couronnement de l'année 1963-1964 eut lieu le 4 mai dernier à l'Université de Montréal par la collation des diplômes accompagnée d'une distribution de prix sous la présidence conjointe de M. Jean Houpert, directeur de l'Extension de l'Enseignement à l'Université de Montréal et de M. François Vézina, président de l'Institut de Traduction.

A cette occasion, M. Jean-Marie Laurence, directeur linguistique des réseaux français et Chef du Service des annonceurs à Radio-Canada avait été invité à faire une causerie qu'il a intitulée « Ne tirez pas sur le traducteur ». Le conférencier a été présenté par M. Paul A. Horguelin qui s'est magnifiquement acquitté de sa tâche.

Les lauréats de l'Institut qui ont reçu le diplôme de compétence en traduction sont les suivants : M. Jacques Soulière diplômé avec la mention « Distinction » qui a mérité le prix d'excellence, une médaille de bronze du lieutenant-gouverneur de la province. Mme Julienne Desroches, diplômée avec la mention « Distinction » qui a mérité de par son succès général, la médaille de bronze et le prix offert par l'Ambassade de France et M. l'Attaché culturel. Mlle Pauline Ross, diplômée avec la mention « Distinction », qui a mérité le prix spécial de rédaction en langue française de la Maison Dupuis Frères et le prix de la photographie Allard Enr. Mlle Léona Girard, diplômée avec la mention « Distinction ». M. Francis Progneaux, Mme Ghislaine Collignon, M. Robert Léonard, Mme Huguette Duclos, Mlle Jeanne Radakir, Mlle Huguette Lavigueur, qui tous se sont vu attribuer de nombreux prix. Ont aussi reçu le diplôme de compétence : Mlle Colette Quesnel, M. Guy Normand, M. Paul-Henri Gauthier, Mme Denise Lopez, Mlle Ginette Morin, M. Jacques Thomachot, Mlle Bluette Jordan, M. Jean-Guy Connolly, Mme Louise Laberge, Mme Aurore Fournier-Ouellet, Mlle Claire Lévesque, M. Louis-Philippe St-Cyr, Mlles Colette Assaly, Paule Hébert, Louise Chayer, Ghislaine Barrette, Lucette Fleury, Mme Josette Gauthier, Mlles Mireille Lord, Madeleine Gervais et Gertrude Ostiguy.

Six étudiants de la Société pour la Propagation des Langues étrangères en France dont le siège social est à Paris ont aussi obtenu le diplôme de compétence en traduction de l'Institut de Traduction. D'autre part, douze étudiants de l'Institut de Traduction ont reçu le diplôme d'étude supérieure de langue vivante de ladite Société de Paris ; cinq, le diplôme section littéraire et sept, le diplôme de la section de correspondancier et d'interprète commercial.

Chaque année l'Institut octroie deux bourses d'étude à l'étudiant qui s'est classé premier en deuxième année et à celui qui s'est classé premier en première année ; les méritants sont : en deuxième année, M. Jules Beaugrand-Champagne et en première année, Mlle Jacqueline April. Ces bourses donnent droit à une année de cours gratuits à l'Institut de Traduction.

Quarante-quatre étudiants ont mérité le certificat de deuxième année et soixante-dix-sept, le certificat de première année.

M. Jean Houpert, représentant de l'Université a terminé cette cérémonie en disant quelques mots en guise de conclusion, puis un vin d'honneur fut servi au salon de réception.

Jeanne GREGOIRE